

Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive)

Michel-Yves Perrin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asr/960>

DOI : [10.4000/asr.960](https://doi.org/10.4000/asr.960)

ISSN : 1969-6329

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 177-181

ISBN : 978-2-909036-38-0

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Michel-Yves Perrin, « Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 118 | 2011, mis en ligne le 07 septembre 2011, consulté le 06 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/asr/960> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.960>

Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive)

I. Peuple chrétien et controverses doctrinales dans l'Antiquité tardive (1^{er} semestre)

Le directeur d'études a présenté et illustré les résultats d'une large enquête historique sur la participation des fidèles aux controverses doctrinales du début du III^e s. aux années 430, qui sera prochainement publiée sous la forme d'un livre. Le sujet est né, pour ainsi dire, de la rencontre entre un passage célèbre d'une homélie constantinopolitaine de Grégoire de Nysse brocardant changeurs et boulangers de la capitale orientale (« Demandez qu'on vous change de la monnaie, on vous entretiendra de l'engendré et de l'inengendré. Enquêrez-vous du prix du pain, on vous répondra que le Père est le plus grand, et que le Fils est inférieur. Informez-vous si le bain est prêt, on vous démontrera que le Fils a été créé de rien »)¹, et les pages si perspicaces et si novatrices que l'historien savoyard Federico Chabod consacra en 1938 à la « Riforma dei laici » dans son grand œuvre sur l'histoire religieuse du Milanais à l'époque de Charles-Quint². C'est du parallèle frappant entre les notations de cette étude et celles de l'évêque de Nysse qu'a résulté le propos de réexaminer les controverses doctrinales entre chrétiens dans l'Antiquité tardive comme un phénomène de masse, et non pas seulement, à l'instar de maintes histoires du dogme, comme un affrontement de lettrés.

Au fil d'une lecture cursive des sources disponibles, il s'est agi de saisir les indications souvent fugitives, mais bien réelles, relatives à l'implication des fidèles dans les débats doctrinaux pour essayer de recapturer les voix enfouies des divers acteurs des controverses. On soulignera ici quelques articulations majeures de l'analyse. L'enquête a pris son envol dans la mise en évidence d'un éthos hérésiologique, comme l'on a proposé de le dénommer, instillé dès le temps du catéchuménat et visant à inculquer aux fidèles une « susceptibilité doctrinale » et une vigilance dogmatique de tous les instants. Il ne s'agit pas seulement de faire sien un discours et des catégories hérésiologiques, mais d'incorporer des

1. GRÉGOIRE DE NYSSE, *De deitate Filii et spiritus sancti*, GNO X/2, éd. Rhein, p. 120, 1.10, p. 121, 1.14.

2. F. CHABOD, « Per la storia religiosa dello Stato di Milano durante il dominio di Carlo V. Note e documenti », *Annuario del Reale Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea* 2-3, 1936-1937, (Milan, 1938), p. 1-261.

modes de comportement. La loi de l'Empire, qui dès Constantin, s'approprie la notion d'hérésie, y contribue efficacement. En cas de conflit, prédications, disputes publiques, lectures, chants constituent les principaux moyens mis en œuvre pour rallier massivement une adhésion ou détourner d'un adversaire. Une large place a été faite, au cours du séminaire, à l'homilétique augustinienne, et à l'examen des crises donatiste et pélagienne. Au rebours d'une histoire des controverses essentiellement livresque, encline à contraposer écrit et écrit, l'enquête a fait valoir le caractère avant tout oral de ces débats. C'est alors qu'à défaut de pouvoir saisir les jeux des adhésions et des refus dans leur inamissible singularité, il est possible du moins d'analyser les ressorts éventuels des choix doctrinaux des fidèles. Au bilan, c'est entre autres à une « *democratizzazione della cultura* » dans l'Antiquité tardive, selon la formule de Santo Mazzarino (cf. *Antico, tardoantico ed era costantiniana*, Bari, 1974, p. 74-98), que cette étude a conduit une nouvelle fois à conclure. À Celse qui accusait les chrétiens d'avoir une doctrine marquée au coin du secret, Origène répondait que « le monde entier connaît la prédication des chrétiens mieux que les thèses favorites des philosophes » (*Contre Celse* I, 7).

II. Les *Fragmenta historica* d'Hilaire de Poitiers (2^e semestre)

Parmi les sources essentielles pour écrire une histoire de la crise arienne figurent deux ouvrages d'Hilaire de Poitiers (mort c. 365-368) : d'une part le *De synodis*, une lettre-traité adressée, fin 358/début 359, à des évêques des Gaules et de Bretagne qui ont consulté Hilaire, d'autre part les extraits aujourd'hui seulement conservés dans le manuscrit 483 de la Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), et généralement considérés comme issus d'un ouvrage entrepris antérieurement et dirigé contre Valens de Mursa (Osijek) et Ursace de Singidunum (Belgrade), deux évêques et chefs de file de l'opposition au *Nicaenum* en Occident. Ces deux œuvres illustrent la même méthode de collation d'un dossier de *testimonia* historico-dogmatiques et constituent pour cette raison des recueils de documents, singulièrement conciliaires, fondamentaux, d'autant que dans un certain nombre de cas ils présentent la seule attestation connue de telle ou telle pièce. Ainsi le plus ancien document cité dans les fragments parisiens (A.IV.1) n'est autre qu'une synodale des évêques orientaux réunis à Sardique (Sofia) en 343 qu'Hilaire est le seul à avoir transmise. C'est dire l'importance des *Fragmenta historica* hilariens pour l'étude historique et doctrinale de la crise arienne.

L'édition dans la collection des "Sources chrétiennes" du *De synodis* a été confiée à Michael Durst (Coire) qui doit en donner une édition critique. Parallèlement, en collaboration avec Patrick Descourtieux (Institutum Patristicum Augustinianum, Rome), le directeur d'études prépare l'édition, la traduction et le commentaire des *Fragmenta historica*. Ces fragments connus dès la fin du XVI^e s. (édition de Nicolas le Fèvre sur la base du travail de Pierre Pithou, 1598) ont été ensuite édités par le mauriste Pierre Coustant en 1693, puis pour la dernière fois par le jésuite Alfred Leonhard Feder (CSEL 65, 1916) sous le titre de *Collectanea antiariana parisina*. S'il ne semble pas que de nouveaux manuscrits aient été découverts, une collation à nouveaux frais du manuscrit

de l'Arsenal (ainsi que de documents attenants : BNF, *Par. Lat.* 1700) paraît souhaitable ; P. Descourtieux qui s'est chargé de ce travail est venu présenter au séminaire le 12 mars 2010 l'état philologique de la question. L'édition Feder a reproduit l'ordre du manuscrit, « revenant à peu près par le fait même, comme l'avait noté le regretté Yves-Marie Duval (*Revue bénédictine* 82, 1972, p. 7), au travail de Nicolas le Fèvre ». Or cet ordre ne correspond à l'évidence pas à l'ordre originel. Feder lui-même (p. 191-193 de son édition) avait proposé une reconstitution de cet ordonnancement primitif et ce schéma a été adopté par l'unique traducteur moderne de l'œuvre (Lionel R. Wickham, Liverpool, 1997). Sans préjuger du résultat final de l'enquête, c'est sur cette base que les deux éditeurs entendent travailler, bien évidemment en la soumettant à un examen précis : elle a l'avantage, au moins pédagogique, de proposer un classement des fragments selon un ordre de succession chronologique des faits évoqués.

L'évident état de corruption de la tradition manuscrite et la difficulté de la langue d'Hilaire ont conduit à adopter une démarche très progressive. Le directeur d'études a soumis à une fructueuse discussion au cours du séminaire une première traduction établie sur la base du texte de Feder et de son appareil critique, ainsi que des éléments de commentaire. Il est en particulier apparu que la ponctuation adoptée par Feder devait parfois être corrigée, et que les corrections et conjectures proposées méritaient dans certains cas d'être discutées de manière approfondie. Cette année ont été examinés les fragments B I (préface clairement hilarienne) et B II 1-5 (documents issus du synode occidental de Sardique et *textus narrativus* d'Hilaire), ainsi que le *Liber I ad Constantium* qui n'est autre qu'une partie de la synodale occidentale de Sardique adressée à Constance II accompagnée d'un commentaire d'Hilaire (CSEL 65, p. 181-187). Pour éclairer ces documents, c'est tout le dossier occidental de Sardique qui a été repris : le récent recueil de H. C. Brennecke, U. Heil, A. von Stockhausen, et A. Wintjes, *Athanasius Werke*³, a rendu d'utiles services, même si un examen attentif en a montré les limites et les difficultés. Pour les canons de Sardique, on s'est référé à C. H. Turner, *Ecclesiae Occidentalis Monumenta Iuris Antiquissima*, I, II, III, Oxford, 1930 ; la publication de P.-P. Joannou, *Discipline générale antique (IV^e-IX^e s.)*, I/2, *Les canons des Synodes Particuliers* (Grottaferrata, 1962, p. 156-189) étant insuffisante sur ce dossier. Les documents issus du synode oriental de Sardique seront examinés l'an prochain.

III. Aspects de la sépulture des chrétiens dans l'Antiquité tardive (« séminaire de master »)

Dans son *Apologétique* (39, 6) Tertullien mentionne d'abord comme première finalité de l'assistance prodiguée par une communauté chrétienne de « nourrir et inhumer les pauvres ». De récentes tentatives de remises en cause de l'ampleur de ce « soin des pauvres », et surtout de ses modalités communément admises,

3. H. C. BRENECKE, U. HEIL, A. VON STOCKHAUSEN, A. WINTJES, *Athanasius Werke*, III/1, *Dokumente zur Geschichte des arianischen Streites*, 3. Lieferung, *Bis zur Ekthesis Makrostichos*, Berlin-New York 2007.

en particulier de l'existence de zones de sépulture collectives affectées à cet usage⁴, ont conduit le directeur d'études à reprendre le dossier. On a ainsi entre autres successivement examiné, sans fétichisme lexical, le cas de Rome et de ses environs où, dès le début du III^e s., une telle structure ici dénommée *koimêtêrion*, est clairement attestée⁵, celui de Güllüköy en Lydie où une inscription que Louis Robert (*Bull. ép.*, 1960, 364 = *SEG*, 19, 719) assignait au IV^e s. désigne un *koimêterin Chrestianôn katholikês eklêsias*, celui d'Antioche, où la désignation de *koimêtêrion* s'applique précisément, de manière différentielle, par opposition à *martyrion*, à un lieu de sépulture qui héberge non seulement des tombes de martyrs, mais aussi – et c'est là le point particularisant – des tombes de beaucoup d'autres morts qui ne le sont pas⁶, celui d'Umm al-Jîmal où une inscription méconnue de 344 (*IGLS*, 21, 323) évoque un « cimetière commun (*koimêtêrion koinon*) du peuple du Christ », celui de l'Afrique du Nord où Optat de Milev (*Adv. Parmenianum* VI, 7, 1) reproche aux donatistes « d'envahir les basiliques afin d'obtenir pour (eux) seuls les cimetières (*cimiteria*) et empêcher qu'on y ensevelisse les catholiques (*sepeliri corpora catholica*) ». En fait dès l'hiver 312/313, une disposition de Constantin⁷ montre clairement que les églises africaines possédaient à cette date non seulement des bâtiments (*oikiiai*), mais aussi des lieux de sépulture (le terme *kêpoi* est selon toute probabilité à entendre ici en ce sens selon un usage bien attesté du latin *horti* dont il est la traduction). Une loi de Constantin de 326 (*CTh* XVI, 5, 2) témoigne que même un groupe en marge de la « Grande Église » – mais cependant très proche d'elle –, en l'occurrence les novatiens, disposait de lieux de réunions ainsi que de lieux de sépulture (*loca sepulchris apta*). Le témoignage du chapitre 40 de la *Tradition apostolique* peut maintenant bénéficier de la superbe découverte d'Alessandro Bausi⁸, qui a trouvé une nouvelle traduction éthiopienne de ce document qui ne peut plus désormais, quelle que soit son origine, être qualifié de « fantôme » : en effet la nouvelle version s'accorde étroitement avec la version latine du *Code Veronensis* LV (pour les parties conservées) et permet au découvreur de conclure à l'existence d'un archétype grec commun « du IV^e s. au plus tard ». Or le passage sur les sépultures est le suivant (dans la traduction d'A. Bausi) :

Those who are buried in the cemeteries, do not let them overcharge them, for this work is done for the poor. Except for the salary of the worker who digs and the price of the tiles; and who takes care of that place and lives [there], let him be supported by the bishop, so that there shall not be anything burdensome to those who come.

4. Cf. ultimement É. REBILLARD, *The Care of the Dead in Late Antiquity*, Ithaca 2009.

5. Cf. *Refutatio omnium haeresium* IX, 12, avec les observations de J. GUYON, *Rivista di archeologia cristiana* 81, 2005, p. 235-254.

6. PHILOSTORGE VII, 8, éd. Bidez, p. 92, l. 15-17, éclaire sans équivoque JEAN CHRYSOSTOME, *De coemeterio et de cruce* 1, PG 49, col. 393.

7. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *HE* X, 5, 17 : Lettre de Constantin à Anulinus, proconsul d'Afrique, ordonnant la restitution de ses biens à « l'Église catholique ».

8. Dans H. GRIESER, A. MERKT (éd.), *Volksglaube im antiken Christentum*, Darmstadt 2009, p. 291-321, part. p. 310-311.

Dès lors il est possible de conclure que, dès le milieu du IV^e s. au plus tard, des témoignages issus de presque toutes les rives de la Méditerranée attestent que nombre de communautés chrétiennes possédaient un (ou des) lieu(x) de sépulture collective, même s'ils n'ont pas forcément laissé de traces aussi monumentales que les catacombes romaines. On ajoutera qu'à vrai dire une telle assistance funéraire n'avait rien d'original en un temps où la plupart des associations assuraient à leurs membres régulièrement cotisants une prise en charge partielle ou totale de leurs funérailles ; ce qui eût été tout à fait extraordinaire, ç'eût été que les communautés chrétiennes se dispensassent d'un tel souci. Or nulle critique en ce sens n'est attestée dans les sources aujourd'hui disponibles. En revanche les communautés chrétiennes se distinguaient des autres associations en prodiguant leurs services avant tout à leurs membres dépourvus des ressources nécessaires. Le directeur d'études publiera prochainement des considérations plus approfondies sur cet argument.

En ouverture de chaque séance le directeur d'études a présenté quelques publications ou découvertes récentes dans le champ de l'histoire du christianisme tardo-antique.